

SESSION 2011

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : DOCUMENTATION

**ÉCRIT 2
ÉPREUVE PRENANT APPUI SUR UN DOSSIER**

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

1. **Etude d'un sujet de politique documentaire relative à un établissement scolaire du second degré : *Repenser les fonds du CDI du lycée polyvalent X***
 - **Etablissez un plan de classement du dossier ci-joint. (NB : les documents 2 et 4 sont relatifs au même lycée X)**
 - **Rédigez une note de synthèse à partir de la problématique dégagée à la lecture de ce dossier**
 - **Concluez en exprimant un point de vue personnel sur le sujet traité**

 2. **Question se rapportant à l'histoire, aux enjeux et à l'épistémologie de la documentation : *Les classifications décimales***
-

DOCUMENT 1

Enseignements généraux des bacs professionnels

horaires, objectifs, programmes et instructions

[extrait]

FRANÇAIS

Préambule : finalités et objectifs

Ce programme de français pour les classes préparant au baccalauréat professionnel s'adresse à de jeunes adultes, des citoyens, des jeunes très divers (lycéens, apprentis, stagiaires de la formation continue) dont le projet professionnel est arrêté.

Dans cette perspective, il répond à une double finalité :

- Concourir à la formation de la personne et du citoyen : la fréquentation des textes et des oeuvres, qu'elles soient littéraires, picturales ou filmiques, est le moyen privilégié de l'appropriation d'une culture commune et de la construction d'une identité personnelle ;
- Développer les compétences de communication (savoir dialoguer, exprimer sa pensée, comprendre un message, le reformuler...) communes à l'ensemble des disciplines scolaires et à la vie professionnelle ou sociale.

Le professeur de français est le professeur de tous les textes et de tous les discours.

Ce programme s'inscrit dans la continuité des programmes du B.E.P.

Il doit permettre au futur bachelier de :

- Consolider des compétences développées au cours du cycle préparant au B.E.P. ;
- Maîtriser des compétences directement opératoires dans la vie professionnelle ou sociale ;
- Mettre en oeuvre des compétences nouvelles ou réactualisées dans le domaine de la culture générale.

A l'issue de la formation, le bachelier professionnel devrait être capable de réaliser en toute autonomie des tâches globales complexes et de pratiquer l'ensemble des discours.

Ce programme est présenté en deux parties. La distinction entre une première partie consacrée à la connaissance des oeuvres, des discours, des textes, et une seconde partie consacrée aux compétences à développer à travers un choix d'activités possibles, n'est justifiée que par la clarté de l'exposé. En aucune façon le professeur ne dissocie les deux perspectives : savoirs et savoir-faire s'associent dans la mise en oeuvre d'activités globales complexes.

Pour atteindre les objectifs du programme, le professeur construit des séquences d'enseignement intégrant compétences/contenus/activités.

1- Connaissance des oeuvres¹ et des discours²

Pour répondre à la double finalité du baccalauréat professionnel, le professeur envisage l'étude de textes variés : des oeuvres représentatives du patrimoine littéraire mais aussi des discours fonctionnels.

1.1. Les oeuvres

Au cours du cycle préparant au baccalauréat professionnel, le futur bachelier étudie au moins :

- Une oeuvre romanesque ;
- Une oeuvre théâtrale ;
- Un recueil ou un groupement de textes poétiques ;
- Une oeuvre ou un groupement de textes argumentatifs.

Complétées par des groupements de textes courts, ces oeuvres relèvent d'époques ou de courants de pensée variés. Elles permettent l'approche de différents mouvements littéraires ou esthétiques et marquent l'évolution des idées.

En liaison avec l'enseignement de l'histoire ou de l'éducation artistique, leur étude peut donner lieu à des recherches documentaires, à des visites d'exposition ou de musées, à l'exploitation d'oeuvres cinématographiques, à la constitution de dossiers.

En dehors de la classe, le futur bachelier est incité à lire des textes de la littérature française ou étrangère et à compléter ainsi les référents culturels qui contribuent à l'épanouissement de la personne et au développement de l'esprit critique.

Source : France, Ministère de l'Éducation nationale. *Enseignements généraux des bacs professionnels : horaires, objectifs, programmes et instructions*. CNDP, 2002. P. 4 .

¹ On entend "oeuvre" dans un sens large (littéraire, picturale, cinématographique...), c'est-à-dire tout message à caractère esthétique

² On entend par "discours" toute production écrite ou orale plus ou moins codifiée par l'usage social.

DOCUMENT 2

Indicateurs de résultats des lycées – Année 2007

Lycée polyvalent X

1. TAUX DE REUSSITE AU BAC PAR SERIE											
Taux	L	ES	S	STG	STI	STL	SMS	TMD	AAP	HOT	Total
Brut	94	93	94	83							91
Attendu (base acad.)	90	92	92	87							90
Attendu (base France)	89	90	89	80							86
Présents	32	30	98	80							260

2. TAUX D'ACCES DE LA SECONDE ET DE LA PREMIERE AU BAC				
Taux	Brut	Attendu (base acad.)	Attendu (base France)	Effectif (rentrée suivant bac)
Seconde	74	70	71	Seconde
Première	89	87	85	Première
				241
				280

3. PROPORTION DE BACHELIERS PARMIS LES SORTANTS DE...			
	Pour l'établissement	Pour l'académie	Pour la France
2nde, 1ère, Terminale	79	74	73
Terminale	93	94	91

1. TAUX DE REUSSITE AU BAC PAR SECTEUR D'ACTIVITE				
Taux	Brut	Attendu (base acad.)	Attendu (base France)	Présents
Production				
Services	77	84	81	52

2. TAUX D'ACCES AU BAC PROFESSIONNEL					
	Brut	Attendu (base acad.)	Attendu (base France)	Effectif (rentrée suivant bac)	
Taux	67	71	69	1ère année	66

3. PROPORTION DE BACHELIERS PARMIS LES SORTANTS DE...			
	Pour l'établissement	Pour l'académie	Pour la France
1ère et 2ème année	66	72	69
2ème année	75	85	83

Source :

Indicateurs de résultats des lycées – Année 2007. Enseignement général, technologique et professionnel. Ministère de l'Éducation nationale, 2008

Consultable à l'adresse : <http://indicateurs.education.gouv.fr>

DOCUMENT 3

Programme de français classe de seconde générale et technologique.

[...]

Préambule

III - Mise en oeuvre

Le français au lycée doit donner une culture active. Elle est nécessaire pour que se développe la curiosité des lycéens, condition première du goût de lire et de s'exprimer et du plaisir pris aux lettres et aux langages. À cette fin :

- La lecture est privilégiée : des lectures abondantes et variées sont indispensables.

On fait donc lire aux élèves au moins six oeuvres littéraires par an et de nombreux extraits. Pour l'étude des textes, qui est le but premier, il existe diverses démarches critiques ; le professeur les choisit en fonction des situations d'enseignement, mais ces démarches, ainsi qu'un nécessaire vocabulaire d'analyse qui doit rester limité, ne constituent pas des objets d'étude en eux-mêmes : elles sont au service de la compréhension et de la réflexion sur le sens. [...]

Programme

IV - Mise en oeuvre et pratiques

IV. 1 La lecture

Les élèves qui entrent en seconde ont déjà appris, tant dans leur cursus antérieur que dans leurs pratiques personnelles, à s'approprier des écrits divers selon des modalités de lecture variées. On vise à développer leur goût et leur capacité de lire, en les confrontant cependant à des oeuvres plus éloignées de leur univers familier, dans un souci de formation d'une culture partagée. Dans ce but, des lectures aussi nombreuses que possible sont indispensables. Il convient donc que les élèves lisent au moins six oeuvres littéraires par an ainsi que des textes et documents très diversifiés.

On développe deux formes de lecture : la lecture analytique et la lecture cursive.

- La lecture analytique a pour but la construction détaillée de la signification d'un texte et constitue donc un travail d'interprétation. Elle peut s'appliquer à des textes de longueurs variées.

- Appliquée à des textes brefs, elle cherche à faire lire les élèves avec méthode.

- Appliquée à des textes longs, elle permet l'étude de l'oeuvre intégrale. Découverte dans un premier temps grâce à une lecture cursive, l'oeuvre est ensuite reprise et étudiée de façon analytique (étude d'extraits, analyse de chapitres ou de traits caractéristiques, temps de synthèse).

Les documents et extraits seront organisés en groupements de textes, étudiés en trois ou quatre semaines au maximum. De même, l'étude d'une oeuvre intégrale ne s'étendra pas sur plus de trois ou quatre semaines.

- La lecture cursive est la forme libre, directe et courante de la lecture. Elle se développe dans la classe et en dehors de la classe afin de faire lire des élèves qui n'en ont pas toujours l'habitude ou le goût. Elle est avant tout une lecture personnelle qui vise à développer l'autonomie des élèves. [...]

Les lectures d'oeuvres dans l'année se répartissent entre lectures cursives et lectures analytiques (étude d'oeuvres intégrales), si possible de façon équilibrée. Les lectures documentaires, qui peuvent être, selon les situations et les besoins, analytiques ou cursives, devront aussi devenir en fin de première un moyen courant d'information. On utilise les dictionnaires et encyclopédies, la presse et les bases de données (en particulier les ressources des technologies de l'information en liaison avec le CDI). Les lectures documentaires permettent une meilleure contextualisation des oeuvres étudiées, favorisant ainsi leur interprétation. La lecture s'applique aussi à l'étude de l'image. On utilisera des images fixes et mobiles, pour s'attacher à dégager les spécificités du discours de l'image et mettre en relation le langage verbal et le langage visuel. [...]

VI - Documentation et relations avec d'autres partenaires

Les travaux de documentation (par l'usage des fonds documentaires multimédias et pluridisciplinaires) ainsi que les lectures et les échanges autour des lectures appellent un travail coordonné du professeur de français et du professeur-documentaliste en fonction du projet pédagogique de la classe.

Il est aussi recommandé de développer l'attention des élèves à l'actualité littéraire et culturelle. Il est conseillé de solliciter dans la mesure du possible des interventions d'auteurs, d'acteurs, de metteurs en scène, d'éditeurs, de bibliothécaires, de journalistes et de plasticiens, qui s'inscrivent dans le cadre des projets d'établissement.

Source :

France. Ministère de l'Éducation nationale. *Français classe de seconde générale et technologique : programme*. CNDP, réimpression mars 2007 (Édition précédente réimpression septembre 2006). P.7, p. 11, p. 13.

DOCUMENT 4

Rapport d'activité du CDI du lycée polyvalent X Année 2006-2007

1. Ouverture et accueil, missions et personnels

Le CDI est ouvert **de 8h à 18h** en continu, **5 jours** par semaine (50 heures par semaine), sur 36 semaines, ce qui représente environ 1800 heures d'ouverture sur l'année scolaire. Depuis avril 2007, le CDI ouvre un soir par semaine aux internes sous la surveillance d'un assistant d'éducation qui a été formé par les documentalistes.

De septembre à novembre 2006, en l'absence des deux titulaires, 2 remplaçantes ont assuré la bonne marche du CDI. Elles se sont chargées notamment des séances d'initiation pour les nouveaux élèves. Elles étaient aidées par Mme A (en Contrat Aidé depuis décembre 2006, 26 heures par semaine). Ce poste d'aide-documentaliste s'avère nécessaire au bon fonctionnement du CDI et à l'accueil dans les meilleures conditions possibles des élèves et enseignants. Après novembre, les deux titulaires ont repris leur poste et une nouvelle personne Mme B (en Contrat Aidé depuis mars 2007, 26 heures par semaine) a rejoint l'équipe. Elle a su rapidement s'investir avec efficacité. Son travail a consisté surtout à changer toute la cotation des fictions.

Perspectives pour la rentrée 2007 :

Le contrat de Mme B prend fin à la rentrée scolaire et celui de Mme A, fin novembre. Or ces personnes ont fait preuve de leur efficacité et nous ont permis d'élargir notre champ d'action. Nous souhaitons donc un prolongement de ces contrats.

2. Le lieu, les outils

2.1 L'utilisation du lieu par les élèves :

Le Cdi est globalement très prisé par les élèves et la fréquentation y est très importante, surtout entre 12 et 14 heures. Beaucoup y viennent pour des recherches, lire, mais aussi discuter et les allers et venues incessantes « parasitent » la fonction du lieu : le CDI doit rester avant tout un endroit calme et un lieu de travail, de lecture et de recherche. Les élèves le confondent trop souvent avec un lieu de discussion et de détente comme le foyer. En outre, le travail en groupe génère du bruit et les 4 petites salles de travail en groupes sont souvent pleines sur ce créneau horaire.

Le bureau réservé aux COP est peu fréquenté par les élèves en dehors des rendez-vous. Un tri de la documentation (plaquettes des écoles, publicité ...) a été réalisé en cours d'année et un classement plus simplifié a vu le jour. Nous avons également été obligées de nous abonner aux publications (payantes depuis 2006). Nous attendons avec impatience l'achat du nouveau mobilier qui nous permettra de répondre au mieux aux nouvelles exigences.

Propositions pour la rentrée 2007 :

- la salle Condorcet va être transformée en 5e salle de travail
- les séances de découverte du CDI, en début d'année, sont l'occasion de définir clairement les fonctions du lieu aux nouveaux élèves et d'évoquer le règlement. Ces séances seront faites en collaboration avec les COP qui présenteront les ressources documentaires.
- En début d'année, il faut veiller à ce que les mauvaises habitudes d'utilisation du lieu n'apparaissent pas en passant plus de temps à l'encadrement et la surveillance.

2.2 L'utilisation des outils

Le parc informatique actuel est obsolète, nous avons eu donc beaucoup de souci pour répondre aux besoins des élèves et des enseignants : stockage sur clé, photos numériques impossible à exploiter ...

La salle Condorcet : l'utilisation de cette salle a posée de nombreux problèmes, du fait de son isolement et de la difficulté pour les documentalistes de contrôler les pratiques des élèves (jeux, impressions non maîtrisée, pannes diverses, vols de souris...). La présence d'une salle informatique en libre accès et sans

réelle surveillance n'est pas souhaitée pour la rentrée 2007. Cette salle sera donc transformée en salle de travail.

La salle vidéo est sous-utilisée. Cela s'explique par la vétusté du matériel : un caméscope, 3 moniteurs et 3 magnétoscopes VHS. Il devient urgent de s'équiper d'outils vidéo récents, notamment pour les TPE.

Les outils : nouvelle configuration à la rentrée :

Nombre de postes informatiques au Cdi :

- 12 postes élèves (plateau Cdi)
- 2 postes doc
- 6 postes élèves dans la salle Jules Ferry)
- 1 poste dans le bureau de l'orientation
- 1 poste dans la salle des Archives
- 1 poste dans la salle Vidéo (+ scanner A4)

Tous les postes seront reliés à 2 imprimantes (une laser A3 couleur et une laser noir et blanc) et à un scanner A3.

Concernant la salle Condorcet, nous avons souhaité en faire une 5e salle de travail en groupe et redistribuer 4 postes dans le Cdi. Les élèves pourront avoir accès librement à des ordinateurs dans l'une des salles d'étude.

Pour la vidéo, l'achat d'un caméscope numérique serait très utile pour effectuer par la suite des montages sur le PC installé dans la salle.

Propositions :

*Dans le cadre du nouveau réseau global, les élèves pourront dorénavant se connecter directement sur les postes du Cdi avec leur propre mot de passe et leur login. Mais l'utilisation des postes informatiques au Cdi doit rester dédiée uniquement à la recherche documentaire dans un usage scolaire ou pour l'orientation. Tout élève surpris sur des jeux ou autres sites non liés à un travail scolaire sera exclu du Cdi.

*Formation des élèves à l'utilisation du nouveau réseau :

- pour les **Seconde**, en début d'année, une séance pourra être consacrée à l'utilisation du réseau, dans le cadre des heures de vie de classe, en collaboration avec les professeurs principaux.
- pour les élèves de **Première générale**, dans le cadre des Tpe, les élèves seront également formés fin septembre-début octobre.

3. L'évolution du fonds, le prêt

3.1 L'état du fonds documentaire :

Voir le document Annexe 1.

3.2 Désherbage et réorganisation du fonds de fictions :

Cette activité s'est déroulée sur l'année scolaire et s'est intensifiée à partir du recrutement d'une 2e aide-documentaliste

Etat des lieux :

Un certain nombre de constatations nous ont incitées à réorganiser le fonds littérature :

- l'encombrement des étagères et le manque de place pour accueillir d'autres livres ;
- l'ancienneté et l'état abîmé de beaucoup de livres ;
- de nombreux livres jamais empruntés (souvent dû à leur état)
- un aspect relativement peu attrayant des rayonnages et le manque de repères visuels dans la signalétique ;
- un classement des romans par nationalité de l'auteur peu pertinent et ne facilitant pas l'accès direct au document recherché ;
- un classement par genre inexistant (difficultés pour chercher des romans de SF, des nouvelles, des romans policiers...)
- pour les élèves et les enseignants, des difficultés d'accès aux romans en langue étrangère (mêlés aux romans en langue française)

Désherbage :

Nous avons donc décidé de désherber ce fonds afin d'aérer les rayonnages, les rendre plus attrayants pour les élèves.

Les livres qui ont été ôtés du fonds sont proposés aux enseignants et aux élèves jusqu'à la fin juin.

Au total, **394 livres** de fictions ont été **mis au pilon** soit 11. % du fonds fictions. Voir le document Annexe 2.

Par genre, nous avons surtout désherbé la poésie et les biographies, correspondances. Cela semble normal car ce fonds était très ancien et aucun désherbage n'avait été effectué depuis 10 années. L'inventaire des fictions effectué en juin nous montre très peu de disparitions. Le système anti-vol doit être efficace.

Réorganisation du fonds de fictions

Le recrutement d'un 2e poste d'aide-documentaliste nous a permis de réorganiser le fonds de fiction en proposant un classement des romans par genre (nouvelle, policier, science-fiction fantastique) avec des codes-couleurs pour un meilleur repérage. Nous avons simplifié les cotes :

-R pour roman

-N pour nouvelle

-P pour poésie

-T pour théâtre

-B pour biographie, journal, mémoires

Tous les livres de littérature autres que les fictions ont été regroupés ensemble (études d'auteurs, études d'oeuvres, anthologies, histoire de la littérature...).

Nous avons regroupé les fictions en langues étrangères.

Un gros travail dans la base de données Bcdi a été nécessaire pour changer toutes les cotes, compléter le champ nature..., afin de faciliter la recherche par Bcdi. Cela concerne plus de 2700 livres de fictions.

Un nouveau plan de classement a été mis en place, avec une nouvelle signalétique, toujours dans le souci de faciliter l'accès direct aux documents.

3.3 L'activité de prêt

Voir document Annexe 3.

4. Activités pédagogiques avec les élèves

322 heures ont été consacrées aux activités pédagogiques (soit 17 % du temps d'ouverture.).

Premier constat

Les séances d'initiation pour les nouveaux élèves de l'établissement sont incontournables. Elles se déroulent entre septembre et novembre sur deux heures.

Un thème de recherche est sollicité par les documentalistes auprès du professeur principal. N'ayant pas toujours obtenu de réponses, certains groupes ont travaillé sur des thèmes factices. Cette démarche ne nous satisfait pas. Afin de rendre le travail plus efficace, nous pourrions choisir des thèmes traités dans le cadre de l'ECJS en collaboration avec les enseignants.

L'année scolaire prochaine, les COP pourraient (en fonction de leur disponibilité) se joindre à nous pour présenter la partie Orientation car trop d'élèves n'osent pas rentrer dans le bureau de l'orientation. La seconde heure en collaboration avec le professeur principal serait consacrée à présenter le nouveau réseau informatique et les outils du CDI. La troisième heure, mise en application avec recherche pour l'ECJS.

Second constat

Le CDI est un lieu indispensable dans l'organisation matérielle et pédagogique des **activités interdisciplinaires telles que les TPE**. Cette année, 8 heures par semaine, les élèves fréquentaient le lieu pour leurs travaux de recherche et pour l'élaboration de leur dossier. Par moment, le CDI pouvait difficilement accueillir les autres élèves.

Nous souhaiterions donc pour l'année prochaine proposer une nouvelle organisation :

En début de TPE, une séance de deux heures de méthodologie pour chaque demi - classe : Utilisation de BCDI, Internet, le réseau informatique, le B2I lycée, les lieux de travail puis courant janvier, une seconde séance en classe entière sur l'élaboration d'une bibliographie.

Troisième constat

De nombreuses séances tout au long de l'année. Quelques séances très intéressantes avec les élèves de la SEP : projet sur le SIDA, la semaine de la presse, le concours de nouvelles. Ces projets sont à développer afin de donner envie aux élèves de la SEP de fréquenter et utiliser le lieu.

Nous remercions également M M et ses élèves de BTS CGO pour le dépouillement de la revue fiduciaire comptable. Ce travail permet d'alimenter la base de données du CDI. Ce projet sera prolongé l'année prochaine. D'autres revues professionnelles peuvent être dépouillées

5. Animations, communication de l'information

* Spectacles :

- Organisation de la venue au Lycée de la Compagnie Bel Viaggio pour le spectacle « **Commedia, comédie** » le 13 et 22 mars 2007. Participation de toutes les classes de secondes, de cinq classes de première et de 2 classes de BTS. Soit 455 élèves.

- Organisation de la **Folle Journée** au Lycée, le 8 janvier. Le spectacle théâtral illustré de nombreux extraits a permis de rencontrer, par l'intermédiaire d'un ethnomusicologue venu conter ses souvenirs de voyage, tous les grands compositeurs de la fin du XIXème et du début XXème siècle. Participation de 10 classes.

* Les expositions :

Tout au long de l'année, le CDI a accueilli des expositions. Ces dernières ont été réalisées soit par les élèves avec leurs enseignants soit par les documentalistes en collaboration avec la vie scolaire.

- **L'utopie et l'urbanisme** : réalisée par les premières S4 : octobre 2006.

- **Le monde arabe** : réalisée par les élèves option arabe : novembre 2006

Le sidaction. Comment lutter contre cette maladie. Exposition réalisée en collaboration avec la vie scolaire : décembre 2006.

- **Le tabagisme** : janvier 2007.

- **Les contes de Perrault** : les élèves de Terminales L illustrent les contes de Perrault : février 2007.

- **Exposition sur l'Antiquité** réalisée par les élèves dans le cadre des journées de l'Antiquité : mars 2007.

- **Alerte aux climats : une exposition pour comprendre le changement climatique** : une exposition prêtée par la CAC. Avril et mai 2007.

Autres :

- **Kiosque à journaux** lors de la Semaine de la presse : du 15 au 30 mars 2007.

Expositions commandées :

- Exposition dans le hall d'accueil « **le Suffrage universel** » (de la Ligue de l'Enseignement) du 19 au 31 mars 2007.

Toutes ces expositions n'ont pas toujours le succès escompté. Les travaux d'élèves sont souvent appréciés et mis en valeur mais on peut regretter que certaines expositions ne soient pas exploitées pédagogiquement.

* La communication de l'information

Devant la multitude d'informations que nous recevons, nous avons réfléchi au meilleur moyen de la diffuser : informer les enseignants mais éviter de surcharger les casiers. Pour cela, nous avons mis dans les deux salles des professeurs, un classeur où sont stockés les informations présentées en rubriques : culture, expositions, théâtre, CRDP, CDI et sur le panneau d'affichage, tous les mois, un récapitulatif des informations importantes. Malheureusement, nous n'avons eu aucun retour de la part des enseignants. Depuis janvier 2007, le site internet du lycée fonctionne. Nous avons participé à son développement en mettant en ligne les différentes actions réalisées au lycée.

Mise à disposition et affichage des articles concernant le lycée parus dans la presse locale.

L'année prochaine, l'activation du réseau nous ouvre de nouvelles perspectives pour la diffusion de l'information : diffusion des informations destinées aux enseignants par mail et création d'une revue de presse en intranet.

Tournez la page S.V.P.

Annexe 1 : état du fonds documentaire

22 995 documents au CDI (répartition/support):

- 11 555 périodiques (1)
- 10 251 livres
- 774 sites internet (répertoriés dans BCDI3)
- 506 brochures
- 119 cédéroms ou DVDroms
- 94 vidéocassettes

Fonds		Etat des collections	Acquisitions 2004/05 <small>(du 1/09 au 31/08) =2728</small>	Acquisitions 2005/06 <small>(du 1/09 au 31/08) =2962</small>	Acquisitions 2006/07 <small>(du 1/09 au 31/08) = 2313</small>
Livres Documentaires	0	110		4	5
	1	1238	49	46	18
	2	41	1	1	3
	3	954	44	48	40
	4	118	5	2	3
	5	351	47	7	0
	6	334	34	7	6
	7	395	14	11	10
	8 (2)	728	157	139	31
9	882	37	25	22	
Total livres documentaires		5152	465	374	138
dictionnaires		259	14	12	10
encyclopédies		126	1	2	0
Manuels scolaires		1 230	107	144	153
Annales (3)		119	22	19	31
Méthodes (3)		130			14
atlas		41	3	5	0
Périodiques		11 555	1 998	1 900	1544
Fictions (3)	Romans / nouvelles	1647	111	75	86
		217	5	dont 14 nouv	12
	Fictions VO/bilingues	468	-	-	12
	Théâtre	239	6	15	23
	Poésie	126	3	2	12
	BD	197	26	20	44
Total fictions		2677	147	139	189
Vidéocassettes		94	6	3	0
Cédéroms / dvdroms		119	2	12	17 CDR+2dvd
Brochures		506	43	36	
diapo		79	0	0	0
Sites internet		774	55	63	32
Orientation (abonnements onisep, livres) (3)		206	-	-	46

(1) A cette date, désherbage non encore effectué sur les périodiques.

(2) Livres de littérature (sauf les fictions) :

- Etudes d'oeuvres= 207
- Etudes d'auteurs= 80
- Essais= 71
- Biographie, mémoire, correspondances, journaux= 141
- Histoire de la littérature= 32
- Genre, thème littéraire= 135
- Critique litt.= 13
- Technique litt.= 39
- Anthologies= 10

(3) Désherbage effectué en cours d'année dans ce fonds

Les acquisitions :

Les demandes viennent des documentalistes, mais aussi des enseignants et des élèves (cahier de suggestions à leur disposition au Cdi). Des dons de livres nous proviennent aussi des enseignants.

Les fournisseurs :

Le principal fournisseur de livres est la librairie Prologue. Les commandes de BD peuvent se faire au Yéti.

Nous commandons également directement aux éditeurs : ONISEP, DIFF 3000, LUDIC, Sirège, Plaisir de Lire, Mazenod, Prat éditions.

Le budget 2006 : 8000 euros

Dépenses	En euros :	% du budget
Abonnements	3131,10	39,14%
Livres	3109,92	38,90%
Equipement, fournitures	675,82	8,45%
Onisep	264,05	3,88%
Abonnement BCDI	300	3,75%
Cédéroms, logiciels	216,07	2,70%
Crédits Kompass	210	0,26%
Autre	93,04	2,6%

Annexe 2 : Inventaire des fictions (lycée x) en 2006-2007

	Romans Nouvelles	Poésie	Théâtre	Bio. Corresp.	BD	Romans V.O.	Total Fictions
Total 01/09/06	2086	168	284	177	235	541	3491
Mis au pilon	189	42	37	32	34	60	394
% Mis au pilon	9 %	25 %	13 %	18 %	14,5 %	11 %	11,3 %
Perdus	33	0	8	0	4	13	58
% Perdus	1,6 %	0 %	2,8 %	0 %	1,7 %	2,4 %	1,6 %

Annexe 3 : Statistiques de prêts concernant les élèves (lycée x)

Prêt moyen par élève, selon les niveaux

Niveaux	Prêt par élève
2 ^e gle	2,39
1 ^{re} GT	2,23
Tle GT	4,5
2 ^e BEP	0,5
Tle BEP	0,42
1 bac pro	0,42
T bac pro	0,29
BTS1	0,63
BTS2	1,69

Concernant le prêt, il existe un grand décalage entre les élèves de l'enseignement général d'une part et les élèves de la SEP et les BTS, d'autre part.

Les élèves qui ont emprunté le plus sont ceux de l'enseignement général et technologique (surtout les classes de Terminale). Ce sont d'ailleurs eux qui viennent le plus au CDI. Cependant, les BTS 2^e année ont plus emprunté que les BTS 1^{ère} année, et plus particulièrement les BTS CI 2. En BTS1, ce sont également les BTS CI qui ont le plus emprunté.

Prêts par support

Supports	Nombre de prêts
Livres	2909
Périodiques	751
Brochures	22
CD Roms	11
Autres	13
Total	3706

Les livres sont beaucoup plus empruntés que les revues.
Les périodiques sont davantage consultés sur place, dans le cadre d'une recherche ou d'une simple lecture.

Prêts de fictions

Les fictions	Nombre de prêts
Romans	559
Théâtre	135
Poésie	19
Contes	47
Nouvelles	51
BD*	139
Total	950

*dont 49 mangas

Parmi les livres de fiction, ce sont les romans qui sont le plus empruntés.
Ces chiffres prennent aussi en compte le prêt de romans pour une action lecture en classe. Les BD sont également beaucoup lues sur place, surtout sur le temps de pause du midi-

Prêts de documentaires

Les documents	Nombre de prêts
Manuels	652
Annales, parascolaire	165
Dictionnaires	174
Livres documentaires	481
Biographies, témoignages	77
Littérature*	57
Essais	21
Autres	25
Total	1652

*études d'oeuvres, études d'auteurs, anthologies...

Concernant le prêt de manuels et de dictionnaires, ces chiffres sont en réalité à revoir à la hausse puisque beaucoup de ces prêts se font à la journée et ne sont pas enregistrés dans Bcdi (notés sur un cahier de prêts). Ils ne sont donc pas représentés dans ces statistiques.

Cependant, on voit bien que parmi les documentaires, ce sont les manuels d'enseignement qui sont les plus empruntés, avant-même les livres documentaires.

Les annales et livres de méthodes sont beaucoup empruntés tout au long de l'année avec un pic en fin d'année.

Répartition des prêts dans l'année

Mois	Nombre de prêts
Sept.	204
Oct.	403
Nov.	370
Déc.	365
Janv.	484
Fév.	189
Mars	370
Avril	193
Mai	292
Juin	15
Total	2885

La répartition du nombre de prêts dans l'année est à peu près homogène. Les élèves ont emprunté davantage d'octobre à janvier, puis en mars et en mai.
Le prêt a été suspendu le 31 mai 2006.

Les documents les plus empruntés (sur 851 prêts)

Documents	Nombre de prêts
Manuels	422
Dictionnaires	180
Fictions.	145
BD	73
Annales	10
Documentaires	11
Autres	10
Total Prêts	851

Sur les 851 prêts comprenant les documents les plus empruntés, 50% sont des manuels scolaires et 21% des dictionnaires.

Or, beaucoup de ces prêts n'ont pas été enregistrés dans Bcdi, donc ces chiffres sont en réalité plus élevés. Les livres documentaires sont très peu empruntés.

Parmi les romans et contes les plus empruntés

- Et si c'était vrai (Marc Levy)
- Vous revoir (Marc Levy)
- Bel Ami (Maupassant)
- Les raisins de la galère (Ben Jelloun, Tahar)
- Micromégas (Voltaire)
- Oh, Boy ! (Murail, Marie-Aude)
- Eragon, 1 (Paolini, Christopher)
- Everworld, 1 (Applegate, Katherine)
- Le journal intime de Georgia Nicolson, 2 (Rennison, Louise)
- Soie (Baricco, Alessandro)
- Les enfants de la terre, 1 (Auel, Jean M.)
- Légende (Gemmell, David)
- Anges et démons (Dan Brown)
- La prochaine fois (Marc Levy)
- Micromégas, Zadig, Candide (Voltaire)
- Oscar et la dame rose (Schmitt, Eric-Emmanuel)
- La ligne verte (Stephen King)
- Someone like you and other short story (Dahl, Roald)
- Le journal intime de Georgia Nicolson, 3 (Rennison, Louise)
- Artemis Fowl (Colfer, Eoin)

Conclusion :

Les élèves de l'enseignement général et technologique empruntent plus de documents que les élèves de l'enseignement professionnel et les BTS. L'écart est même très grand. La fréquentation de ces élèves est nettement moins élevée du fait, entre autre, de l'éloignement géographique du CDI. Ce sont les classes de Terminale qui empruntent le plus de documents. Mais le prêt au CDI est directement lié à un usage purement scolaire : les manuels scolaires, les dictionnaires, les fictions étudiées en français (Voltaire, Maupassant, Antigone...). Les livres documentaires restent peu empruntés par les élèves qui utilisent presque exclusivement Internet pour tout type de recherche. Les élèves qui lisent le plus de fiction sont ceux de Seconde générale (surtout les 2de5) et de 1^èGT (surtout les 1^èL). En Terminale, ce sont les TL qui lisent le plus de fictions. La part du prêt de livres pour un usage plus « personnel » (qui n'est pas lié à un usage scolaire), est beaucoup moins importante.

Il semble qu'un certain nombre d'élèves apprécient les romans de science-fiction : des auteurs comme Paolini, Applegate, Auel sont très lus.

DOCUMENT 5

De façon radicale se creuse un fossé entre bibliothèques de laboratoires et bibliothèques publiques, au sens large, c'est-à-dire accueillant des lecteurs en formation initiale ou continue ou des lecteurs inscrits dans une démarche culturelle ; entre la recherche, notamment scientifique, qui bascule massivement du côté d'Internet, et le reste. Ce qui me semble à la réflexion être la principale ligne de fracture : d'un côté un public initié qui ne peut travailler sans les outils en ligne et pour qui la bibliothèque est surtout une centrale de gestion d'abonnements en ligne, et de l'autre, un public en « apprentissage », soit comme étudiant, soit tout au long de la vie.

État gazeux de la bibliothèque ?

On assiste à une sorte d'évaporation de la notion de collection, qui met à mal l'identité de la bibliothèque. Les bibliothèques scientifiques deviennent en effet un lieu où la collection n'existe plus guère, ou du moins la collection bâtie par d'autres (éditeur, agrégateur de contenus) remet en cause le métier traditionnel de bibliothécaire (choix et conservation). Pensons, par exemple, à ces quelques points :

- achats de bouquet : quelle place pour une sélection ?
- tendance à l'uniformisation de l'offre accentuée par un modèle économique dominant ;
- paiement d'un droit d'usage à validité restreinte et à durée limitée versus acquisition d'un document ;
- droits d'archivage mal assurés et pérennité de service incertaine.

Mais rappelons que les éditeurs, depuis le XIX^e siècle, ont eu tendance eux aussi à imposer leurs collections commerciales (les étagères de *Que sais-je ?*) aux bibliothécaires, et que le papier acide a désarçonné pendant un certain temps les établissements ayant des missions de conservation explicites. Ce qui est nouveau avec la documentation électronique et l'accès distant est la remise en cause du lieu physique qu'est la bibliothèque. Regardons du côté des bibliothèques qui ne sont pas de recherche. Au milieu des années 1990, et encore maintenant dans de nombreux cas, il a pu être et il peut être légitime d'aider à réduire la fracture numérique, en particulier dans les bibliothèques publiques. Certaines bibliothèques municipales en milieu rural ont des ateliers d'initiation à Internet profitant surtout à la fraction la plus âgée du lectorat. Cela étant, ce ne sont pas toujours les bibliothécaires qui assument ces formations, y compris dans leurs propres locaux ; ce type de services est aussi proposé en d'autres lieux par les mairies et les associations. Il n'y a pas de spécificité du lieu

 UNE BIBLIOTHÈQUE SANS COLLECTION ?
 DES COLLECTIONS SANS BIBLIOTHÈQUE ?

UNE BIBLIOTHÈQUE SANS COLLECTION :
 L'INCIDENCE DES SERVICES COMME MODÈLE DOMINANT
 DANS LA BIBLIOTHÈQUE

« *The status of a library will depend on the quality of its services and support rather than on the volume and quality of its physical collection.* »¹
 En 1997, dans le monde scientifique, la représentation répandue de la bibliothèque est celle d'un lieu où doit prévaloir la pertinence de l'information que l'on recherche. Cette conception remonte à l'essor des pratiques de la documentation et des bases de données factuelles dans les années 1970. La contrepartie est la relégation des collections physiques, constituées au fil des ans, au magasin des antiquités, à l'exception de deux ou trois disciplines comme les mathématiques et la chimie qui éprouvent toujours le besoin de référence à des acquis anciens. Plus besoin de se préoccuper de la quantité, ni de perdre du temps à rechercher la qualité dans la production éditoriale courante, en l'occurrence académique. La puissance des nouveaux outils informatiques, ainsi qu'Internet qui pointe le bout de son nez, déplacent les pratiques d'excellence professionnelle vers l'aide personnalisée à la recherche, dans un univers informationnel foisonnant et de moins en moins organisé. Ce constat d'une montée en puissance des services dans les bibliothèques correspond au moment de l'émergence du concept de bibliothèque numérique, traduction française ambiguë de *digital library*.

On assiste, comme avec le libre accès, à un processus d'autonomisation de plus en plus poussé du lectorat, autant sinon plus, familiarisé avec l'outil Internet que le bibliothécaire. Celui-ci multiplie pourant les séances d'initiation à l'outil ou s'investit dans un travail d'identification des sites en ligne, qu'il va qualifier sous la forme de répertoires de signets comme le Guide Michelin ses restaurants. Est-ce là la priorité ? A-t-on bien perçu les enjeux ? Où est la valeur ajoutée de la bibliothèque et du bibliothécaire ?

1. Owen J.-M., *The future role of libraries in the information age. International summer school on the digital library, 1997.*

des dernières décennies, mais leur identité semble moins remise en cause. L'urgence pour ces professions est de passer le cap d'une mutation économique sans précédent.

Rien de tel du côté des bibliothèques, qui relèvent de la sphère publique. Mais il y a d'autres facteurs d'explication à ces différences de représentations. L'identité professionnelle des journalistes et des libraires est reconnue depuis beaucoup plus longtemps (depuis la fin du XIX^e siècle pour les premiers, depuis l'Ancien Régime pour les seconds) que celle des bibliothécaires, dont les organisations professionnelles se sont affirmées plus tardivement. Elle a été moins brouillée que celle des bibliothécaires qui, avec l'essor de la lecture publique à partir de 1970, ont parfois le sentiment de ne plus faire vraiment le même métier d'un établissement à l'autre. Le bibliothécaire est-il un animateur de la vie littéraire dans la sphère publique et non marchande ? Ou encore un super technicien dans le maniement de la documentation en ligne ? Dans le meilleur des cas, un bon documentaliste capable de retrouver l'information pertinente ? Tout cela à la fois ?

On a le sentiment que les filières de l'université et de la lecture publique sont étanches, chacune enviant à l'autre une compétence plus développée (soit la médiation culturelle, soit la médiation documentaire via le numérique) sans en faire une synthèse qui serait bien nécessaire pour retrouver l'identité première du métier.

État solide de la bibliothèque ?

 Comme on a beaucoup construit et modernisé les espaces des bibliothèques, l'attention se focalise sur ces nouveaux équipements. « C'est cette notion de convivialité qui rapproche bibliothèques de lecture publique et d'université : la fonction documentaire de la bibliothèque publique diminue alors que sa fonction culturelle et sociale, fortement articulée autour du lieu de convivialité qu'elle constitue, augmente et semble promise à un bel avenir. La virtualisation des services s'accompagne d'une demande toujours plus forte de lieux conviviaux, bien réels ceux-ci... Faut-il aller jusqu'à affirmer, comme Patrick Bazin, que la notion de collection, fondement du dogme de la plupart des bibliothèques, est bloquante ? ».

Patrick Bazin, définissant une nouvelle génération de services pour la bibliothèque publique, dresse en effet le constat d'une remise en cause de la collection. À la Bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon, la fonction

« bibliothèque » pour développer une plus grande maîtrise de l'Internet. Tandis que les bibliothèques universitaires investissent la formation aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) avec les enseignants dans le cadre des Environnements Numériques de Travail (ENT) depuis 2000, d'autres bibliothèques, cette fois de taille importante, développent les Guichets du savoir (Lyon), Sindbad (BnF), Radis (BPI) : autant de services de questions/réponses copiés sur le modèle de *Ask a librarian*, et repris pour la BPI d'une pratique qui existait déjà avec le téléphone. La BM de Lyon et la BPI ont aussi créé des forums et des débats en ligne. Les services de type *Ask a librarian* ont sans aucun doute permis de rationaliser une gestion dispersée des demandes de recherches et, ailleurs, de mobiliser les professionnels aux enjeux d'une pratique documentaire bouleversée par Internet. Toutefois, ces services demeurent chronophages et coûteux : leur impact est à mettre en regard avec les moyens humains qu'ils mobilisent. La familiarisation avec Internet allant à grande vitesse dans la population française, la pertinence de l'investissement demeure sujette à caution dans son mode d'organisation actuel. Si la bibliothèque publique peut affirmer qu'elle n'est pas « en dehors du coup » (d'Internet), cette offre de services présente des zones d'ombres. Le point positif reste la nouvelle affirmation de l'actualité de la démarche documentaire au sein des bibliothèques.

Les choix technicistes, qui ont présidé depuis quelques décennies à la définition du métier de bibliothécaire, sont en train de trouver leur limite. Longtemps, le maniement d'un catalogue en ligne sans appropriation des contenus a été la fonction principalement valorisée, jusqu'à parfois faire naître des vocations d'analystes-programmistes. Cette tentation récurrente a brouillé l'image du métier de bibliothécaire. On ne s'explique pas bien ce refus de l'hybridation avec le métier de documentaliste ou d'enseignant, sinon par le refus, au fond, de la dimension didactique du métier.

Comme si un principe de neutralité objective faisait écran. Le journaliste ne se pose pas ce genre de questions sur les contenus : il réalise sa synthèse tout en prenant position. Au nom d'un autre principe, celui de l'autonomie du lecteur, le bibliothécaire ne s'est sans doute pas assez comparé au journaliste ou au libraire, qui dans un espace réduit, celui du journal ou de la boutique, assume des choix et une médiation physique. Aujourd'hui les professions de journalistes ou de libraires sont économiquement beaucoup plus bouleversées, voire menacées, que les bibliothécaires, qui ont indéniablement acquis une légitimité au cours

2. Béraud Raymond, Arabesques, avril-juin 2007, n° 46.

documentaire diminue beaucoup, alors que celle de lecture publique à proprement parler, fortement articulée autour du lieu de convivialité qu'est la bibliothèque, a de l'avenir.

Il ne faut sans doute pas aller trop vite en besogne. La bibliothèque ne serait-elle qu'un lieu de sociabilité, comme un autre lieu culturel, tout aussi légitime pour développer ce genre de services ?

Mais au fait pourquoi fréquente-t-on une bibliothèque ? Où est passée la collection de la bibliothèque ? Réduite à l'état gazeux ? Victime d'un phénomène d'hybridation³ ? Est-elle vraiment un concept bloquant, comme il n'y a encore pas si longtemps les fonds anciens jugés tels par une large partie de la profession⁴ ?

La perte de repères, conséquence des bouleversements importants que connaît le métier avec Internet, ne doit pas conduire à une appréciation de la bibliothèque, qui serait en décalage avec la perception que continuent à en avoir les usagers.

Quelques remarques d'abord sur les dangers d'une survalorisation de la convivialité des lieux. Si la bibliothèque « physique » joue ce rôle dans certaines villes ou sur certains campus, cela reste un peu court pour asseoir la pérennité de la fonction. De même qu'on connaît des centres de documentation spécialisés quasi désertés, on connaît aussi des bibliothèques municipales en milieu rural de création récente, qui ont du mal à conforter la fréquentation du public. Toutes les situations ne sont pas égales : il y a des effets de taille, il y a des risques réels de désaffectation. Le lieu ne répond pas à tout.

Si le rôle d'une bibliothèque est d'offrir des services documentaires comme des services culturels très composites, sans collection, n'importe quelle MJC pourrait faire l'affaire. Celles-ci, dans leur vocation composite, n'ont d'ailleurs pas survécu.

Pour être plus précis, face à une inéluctable hybridation de la bibliothèque par la fonction de documentation, la notion de collection est-elle bloquante ou bien pense-t-on ceci parce que le rapport collection/bibliothèque reste mal défini ? C'est bien là que l'on perçoit l'ambiguïté profonde du terme « bibliothèque numérique » comme référence à un lieu ou à un contenant, avant que d'être la référence au contenu, à savoir la collection.

Or, dans les représentations collectives de la bibliothèque, pas toujours explicitées, il y a en effet, attaché à la bibliothèque, quelque chose qui résiste, qui concerne la collection en tant qu'outil public. C'est là, me semble-t-il, le sens de l'attachement du public : le nier serait se couper du sens commun.

La bibliothèque, espace de la collection

Pourquoi en est-on arrivé à cela du côté des bibliothécaires ? On a beaucoup construit de bibliothèques depuis les années 1960, dans les universités, et depuis les années 1980, dans les villes. Cet effort très important de mise à niveau des équipements a occulté une réflexion approfondie sur le lien collection/bibliothèque, de la même façon qu'aujourd'hui l'investissement dans les outils informatiques cache le contenu de l'offre. Le geste architectural, le développement de la fonction d'accueil et d'animation, les choix d'urbanisme, dans leur dimension fonctionnelle, ont fait parfois oublier que la bibliothèque est d'abord et avant tout l'espace de la collection de livres et de revues, ou encore collection multimédia, rendue sensible et mise à portée de tous par la généralisation du libre accès.

L'avènement des collections en libre accès, qui rend visible la fonction même de la bibliothèque, promeut une autre forme de mise en scène. Les livres ne sont plus sur le pourtour de la bibliothèque, en toile de fond, visibles mais inaccessibles. Le décor se déplace. Ils sont dorénavant à portée de main des lecteurs, mais ce n'est pas pour autant que les bibliothécaires aident à l'appropriation de cette mise en espace. L'offre laisse peu de place à la réactivité du public. Le libre accès a été perçu comme le symbole de l'émancipation des lecteurs, qui accédaient ainsi à une autonomie impossible auparavant du fait de la barrière physique des magasins. Mais il est aussi une reconstruction en soi d'une bibliothèque de référence idéale, exercice qui tente irrépressiblement tout professionnel. Les bibliothécaires y ont investi massivement leur énergie, assumant des choix, sans toujours établir de liens forts avec les autres collections qui restaient cachées dans les magasins des bibliothèques les plus importantes.

L'accompagnement du lecteur dans l'appropriation de l'offre est également passé au second plan, puisque la classification permettait de répondre aux besoins d'orientation des lecteurs. À la différence d'un libraire, la justification des choix documentaires et l'échange avec le lecteur ne sont plus

3. Pour reprendre le titre d'une session du congrès du centenaire de l'ABF : « La bibliothèque hybride : un nouveau modèle ? »

4. Cela fait penser à une autre querelle, celle qui opposa dans les « Trente glorieuses », les partisans d'un développement de la lecture publique à leurs collègues attachés aux fonds anciens ou aux fonds d'étude.

DES COLLECTIONS SANS LIEU PHYSIQUE :
APPROCHES DE LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Quelles représentations a le public d'une collection de bibliothèque ?

Si le libre accès a infléchi les usages, il n'a pas modifié la perception de la collection de la bibliothèque. Celle-ci se distingue d'abord d'une collection privée, reflet d'engouements individuels, car elle est le bien de la communauté et s'efforce de répondre aux besoins de celle-ci, donc de garantir non seulement le pluralisme des opinions mais aussi la validité de l'information que l'on y trouve. Le public accepte et demande même que la collection traduise des choix, qui sont autant de miroirs de son époque comme peut l'être le catalogue d'un éditeur, mais qui sont forcément plus larges. Il importe ici quantité, diversité et surtout équilibre. L'espace public de la bibliothèque permet *a priori* davantage que l'espace de la librairie, plus contraint par les règles du marché et de l'actualité.

La bibliothèque peut être enfin, dans certains cas, le lieu privilégié où sont rassemblées des collections construites par les générations précédentes. Cette notion de filiation et ce lien à une culture plus ancienne qui forge la nôtre sont plus importants qu'on ne le pense dans les représentations collectives. « *Il n'y a qu'une culture, si vous faites une culture sans les livres anciens, vous massacrez la culture. Et le bibliothécaire doit viser à entretenir la mémoire d'une très ancienne culture dans laquelle notre culture actuelle prend racine.* »⁵

Le phénomène d'appropriation de la collection de bibliothèque, outil public d'accès à la connaissance, mis à la disposition de tous, a la vie dure. C'est tout autant la collection de bibliothèque qui a un sens politique très fort, autant que l'institution qui l'abrite. La collection reste l'espace premier de la bibliothèque. Il ne faut pas sous-estimer la force de l'incarnation physique de la collection dans l'espace de la bibliothèque sur un plan politique et social.

La médiation de la bibliothèque devient subtile : espace de liberté, elle se substitue à ce que l'école ne parvient pas à transmettre. Mais forte de tous ces atouts, la bibliothèque n'a-t-elle pas des concurrents ? L'ensemble des médias et aujourd'hui le Web ? C'est désormais un poncif

apparus comme une maïeutique nécessaire pour faire vivre la collection, constitutive du métier. Sauf dans le cas des fonds spécialisés, le lecteur émancipé avec le libre accès n'a plus besoin du bibliothécaire, sinon ponctuellement pour consulter le catalogue ou se repérer dans l'espace de la classification. En d'autres termes, il continue à y avoir peu d'interaction entre offre et demande.

La classification peut être paradoxalement une autre source de difficultés. Conçue comme un outil d'équilibre des composantes de la collection, cette indispensable armature accentue la distance avec les lecteurs et ne répond pas toujours au sens commun. Pour être davantage en phase avec les pratiques du public, des bibliothécaires ont réagi en s'inspirant d'autres pratiques, de la librairie notamment (simplifications du classement, promotion et démarche « marketing » de certaines parties du fonds), mais tous ces efforts sont demeurés assez dispersés, faute notamment d'une distinction claire entre contraintes normatives d'un catalogue et nécessaire souplesse d'une classification. On privilégie la taxinomie de la classification ou de l'indexation et son caractère de langue étrangère nécessitant un sérieux apprentissage (comme le langage Rameau), sans réussir une véritable appropriation par le public.

La généralisation du libre accès a changé les pratiques des usagers de façon irréversible, mais dans leurs pratiques professionnelles les bibliothécaires n'ont pas tiré toutes les conséquences de cette mutation. Il est vrai que la synthèse était délicate : comment proposer un langage commun, qui garantisse une autonomie des usagers, tout en répondant à leurs points de vue multiples ? Toujours en retrait, le bibliothécaire s'abrite devant cette revendication de parcours autonome pour continuer à fuir le lecteur.

Avant de considérer la question des collections virtuelles, force est de constater que les bibliothèques tiennent encore trop à distance les lecteurs et qu'elles n'ont pas utilisé les ressources du réseau qu'elles constituent pour se faire connaître comme acteur incontournable d'un débat public, appuyé sur l'identité que leur confère la présence de collections solides, renouvelées et pluralistes. La discrétion est constitutive de la bibliothèque, longtemps perçue comme un lieu d'étude, en retrait du monde, dans la tradition monastique. La laïcisation brutale au moment de la Révolution ne s'est pas accompagnée d'une appropriation politique suffisante. Les enjeux de l'école ont masqué la place que pouvait occuper à bon droit l'outil bibliothèque pour la communauté. Le fait qu'il y ait des exceptions réussies ne doit pas dissimuler que l'ensemble du réseau ne s'est pas inscrit dans une dynamique de ce type.

5. Martin Henri-Jean. Une vision totale du livre. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 5.

que de relever l'accentuation de l'individualisation des pratiques culturelles. La lecture, pratique devenue solitaire avec la lecture silencieuse, a-t-elle encore sa place dans un espace collectif ? Internet offre un éventail sans précédent de ressources présentées de telle façon que l'individu croie qu'il en est la cible unique, centre du monde. La bibliothèque avec son schéma d'espace collectif, bien commun, apparaît d'un autre âge. Elle n'incarne plus l'espace de liberté mais est davantage identifiée à un lieu de contraintes, impropre à l'épanouissement individuel revendiqué massivement aujourd'hui.

Ceci constaté, Internet est aussi l'exact contraire de pratiques individualistes. Si le Web 2.0 offre des outils permettant d'apposer sa griffe sur les productions d'autrui et de mettre à la mode le genre désuet de la glose personnelle, il constitue d'abord un lieu d'échange avec les autres. La Toile apporte une indéniable dynamique dans la dialectique collectif/individu et déplace les articulations jusqu'à présent admises. Autant que la musique, l'écrit trouve son compte dans l'essor de ces pratiques sur Internet et suscite un intérêt qu'il faut bien qualifier de renouvelé.

**Quelques enseignements de la bibliothèque numérique Gallica :
une nouvelle actualité de la collection avec Internet ?**

Dans les schémas mentaux des professionnels de la documentation, forgés par les banques de données factuelles en ligne, nul ne pouvait présager l'engouement des internautes pour l'accès aux textes en ligne. Au moment du grand bond d'Internet et de la généralisation de son utilisation, Gallica constituait, dans l'espace francophone, le seul réservoir important de textes intégraux de langue française. Forcément librés de droit, puisque les négociations avec les éditeurs avaient échoué dans un premier temps, ces textes présentaient un réel intérêt pour ce qu'on appelle les classiques (beaucoup d'enseignants, ne disposant pas du choix suffisant, se sont tournés vers Gallica pour renouveler leur travail pédagogique ou beaucoup d'étrangers, étudiants ou chercheurs, n'ayant pas chez eux les ressources francophones utiles à leurs travaux) mais aussi pour des textes plus rares, ou, pour être exact, difficiles à trouver car épuisés.

Ici, la diversité des publics touchés est plus grande et correspond à une diversité des pratiques plus qu'à une diversité sociologique : enseignement, recherche professionnelle ou amateur, pratique de collectionneur. On a pu constater que l'accès distant accroissait quantitativement les publics (de l'ordre de 1 à 10), renforçait le poids des pratiques individuelles non

académiques par rapport aux pratiques savantes et corrigeait un déséquilibre dû à la taille limitée et à l'accès contraint des salles de lecture, ouvrait à de nouveaux publics, notamment scientifiques (succès des comptes rendus de l'Académie des sciences) ou jeunes retraités. Ce sont des enseignements intéressants par rapport à la fréquentation ordinaire des bibliothèques, car ce sont aussi des nouveaux publics. Mais sociologiquement, ce n'est pas un total bouleversement. Le citoyen, inscrit dans la vie active, qui n'a pas de lien avec l'université ou le monde culturel, consulte plus rarement Gallica, de même qu'à l'exception de la mère de famille emmenant sa progéniture à la bibliothèque des enfants, il fréquente aussi rarement la bibliothèque. Enfin, ce public maîtrise la lecture, est d'un niveau socioculturel équivalent ou supérieur au bac, pour faire court, ce qui est conforme à l'élévation générale du niveau d'études de la population. Internet agit comme démultiplicateur inédit de l'accès aux textes sans bouleverser totalement la composition sociologique des publics. Il l'élargit toutefois très sensiblement.

Ce qui est intéressant, au-delà de ces constats, c'est, d'une part, la demande réitérée d'accès au texte intégral dont la bibliothèque garantit la provenance et, d'autre part, la demande d'accès à des textes « cachés », qu'on ne peut facilement trouver. Le concept de collection, tel que les bibliothécaires l'ont forgé, a-t-il encore du sens avec Internet dans ce contexte précis d'accès à du texte intégral ? Il semble que oui.

Gallica a été conçue comme une collection de bibliothèque, collectant (assurant plus ou moins bien des choix mais les assumant), rassemblant et mettant à disposition un ensemble encyclopédique, sans réel précédent, du xvi^e siècle à 1914. La quantité a été un atout indéniable. Le label BnF aussi. La notion de collection bouge avec Internet, c'est l'institution publique « bibliothèque » qui confère la principale valeur ajoutée. On voit que l'intérêt du public renvoie à ce qui a été défini plus haut : quantité, pluralisme, équilibre, racines. Et faits nouveaux : certification du contenu mis à disposition et interactivité des internautes. Les réactions des lecteurs de Gallica sont sans commune mesure avec celles de ceux qui fréquentent les salles de lecture de la BnF.

Les outils virtuels confèrent une visibilité accrue à ce qui demeurait caché jusqu'alors dans les réserves. Par les liens permettant la navigation d'un texte à l'autre, ils renouvellent la pédagogie permettant de les appréhender. Enfin, on peut désormais consulter sur un même site des collections physiquement dispersées dans plusieurs établissements, s'éclairant mutuellement. La bibliothèque numérique Medica de la BIUM et Gallica créent ainsi les conditions d'une navigation, permettant une

nouvelle appréhension de la collection. C'est une collection « intelligente » qui se trouve « reconstituée »⁶. Quantité rime avec liens entre corpus évitant les doublons et leur insuffisant une nouvelle vie, outils collaboratifs avec simplicité de l'ergonomie d'accès. Il ne sert à rien d'accumuler si l'on ne sait pas où l'on va.

Mais cet intérêt ne va-t-il pas s'essouffler, compte tenu du type de documents proposés, antérieurs pour leur grande majorité au début du xx^e siècle ? C'est la raison pour laquelle il importe que les éditeurs et les auteurs trouvent des moyens pour mettre à disposition des textes contemporains, contre rétribution, en lien avec les bibliothèques⁷. C'est enfin la raison pour laquelle, il est vital de ne pas disperser les efforts, d'avoir comme priorité la visibilité sur la Toile et d'offrir sur Internet des points d'accès unifiés à ces collections.

Services sans collections ?

Cela semble impossible désormais. Mais il est plus que jamais nécessaire de cerner ce qu'on entend par collection de bibliothèque. Plus qu'une remise en cause de la collection, dont les lecteurs plébiscitent plutôt le principe sur Internet, on assiste à un déplacement d'accent et à une hybridation des savoir-faire. Les services sont désormais indissociables de la bibliothèque, mais pour que cette dernière soit toujours nécessaire (c'est bien en termes de nécessité que la question d'identité se pose), il lui faut mieux affirmer sa légitimité d'espace public, né à partir de la collection, de l'accès au savoir et à la culture, porté par un certain nombre de compétences, sur lesquelles il convient de ne pas se tromper :

- l'organisation des contenus, couplée à une meilleure prise en compte des pratiques des lecteurs ;
- la garantie d'équilibre et de pluralisme, encore insuffisamment mise en avant, pas toujours avec à-propos ;
- le renouvellement de la relation au lecteur, dans l'aide à l'appropriation des contenus et dans la reconnaissance de l'apport du collaboratif ;
- la connaissance de ces contenus, avec ce lien passé/présent qui est porteur de sens, sur laquelle on attend plus les bibliothèques que Google ;
- leur mise en commun avec l'outil virtuel, en plus d'une bonne maîtrise des techniques de conservation.

Chacune de ces compétences se modifie avec Internet. Par exemple, pour la première, utiliser le langage naturel devient une quasi obligation et les outils existent dorénavant. Autre exemple, la représentativité des courants et des idées n'est plus aujourd'hui seulement un étendard contre l'extrême droite ; cela correspond à une exigence renforcée des publics, sans doute à revisiter aussi bien dans l'espace physique de la bibliothèque que dans les bibliothèques virtuelles. Enfin, il faut insister sur les choix politiques rendus indispensables avec le travail en réseau. Là aussi, c'est une conséquence indirecte d'Internet. Pour que les internautes s'approprient les contenus des collections sur la Toile, ceux-ci doivent être aisément accessibles et bien référencés par les moteurs de recherche ; les bibliothèques sont obligées de travailler de façon collective si elles veulent que leurs investissements ne soient pas vains. L'union fera la force. La petite échelle que représentent les bibliothèques n'autorise guère d'alternative.

Si le métier devient de plus en plus hybride (pratiques de la documentation, de la pédagogie...), c'est Internet surtout qui le révolutionne mais le renvoie aussi à ses principes constitutifs. Le débat est ouvert. On se gardera d'oublier les atouts politiques des bibliothécaires, leur insertion et leurs responsabilités dans la cité ou la communauté universitaire, constitutive du métier, au plus près du public et des décideurs, ainsi que leur pratique du réseau. Hybridation des métiers ne veut pas dire perte d'identité originelle. La collection virtuelle est une chance de ce point de vue.

En revanche, la question du ou des modèles de bibliothèques pourrait bien se révéler plus encombrante qu'on ne le pense. Depuis fort longtemps, les bibliothèques assurent un certain nombre de fonctions, notamment de transmission. Et c'est bien la collection qui fonde encore maintenant la pérennité de la fonction de la bibliothèque. On ne parle pas ici de missions, ni de valeurs. Perdre de vue les fonctions essentielles au profit d'un modèle ou d'un autre dont la durée est souvent celle d'une génération, devient un luxe au moment où Internet contraint à une adaptation à la fois pragmatique et inventive du métier.

6. Voir aussi sur la guerre de 14-18 le corpus BnF/BDC, etc. utilisant des passerelles OAI.
7. Gallica 2 proposera désormais ce type de service.

Extrait de :
Quel modèle de bibliothèque ? Anne-Marie Bertrand, Emilie Bettega,
Catherine Clément [et al.]. Presses de l'ENSSIB, 2009

DOCUMENT 6

MUTATION DE LA TRANSMISSION ET RÔLE DES INSTITUTIONS

Les loisirs technologiques ont contribué à diffuser dans l'ensemble des univers culturels des jeunes générations, des traits qui interrogent les mécanismes traditionnels de transmission et les institutions qui en sont les instruments. Ces interrogations signifient-elles une remise en question radicale de la transmission, ou bien plutôt une série de déplacements, au sein desquels il faudrait distinguer ce qui relève des mécanismes de transmission, des statuts des transmetteurs et des contenus transmis ?

La polysémie du terme même de transmission fonde des diagnostics contrastés, voire opposés, réactivant parfois le vocabulaire de la crise. La transmission n'est pas la reproduction à l'identique de comportements d'une génération à une autre (sinon, la culture ne pourrait être vivante). Elle suppose un processus de réappropriation, une action des héritiers qui est toujours également une transformation : cette transformation peut se matérialiser par un déplacement des contenus consommés, des modalités de consommation intégrant les innovations technologiques, etc.²³. Ainsi, les parents écouteront les Beatles sur un lecteur CD et les enfants Tokio Hotel sur un MP3, mais les deux générations partageront un fort attachement à la consommation de musique enregistrée.

Désinstitutionnalisation, désencadrement et individualisation

Les loisirs des jeunes générations sont caractérisés par une désinstitutionnalisation, un désencadrement relatif et une individualisation croissante. La privatisation croissante des loisirs culturels, illustrée par la place croissante dédiée à la culture de la chambre, s'accompagne d'une désinstitutionnalisation des loisirs, facilitée par les mutations des offres médiatiques et technologiques elles-mêmes : le *podcasting*, la VàD, le téléchargement contribuent à abolir les obligations de respect d'une grille de programmation. Nombre de loisirs culturels ne font pas appel aux équipements et/ou aux institutions à vocation culturelle : bien souvent même, ces institutions sont moins compétentes que les jeunes en matière technologique. Cette absence de compétence met à mal le statut d'autorité des institutions de transmission : l'école, de même que les équipements culturels, ne détiennent plus le monopole de l'accès aux oeuvres, ni même le monopole de la définition d'une oeuvre puisque les communautés d'intérêt thématique proposent des systèmes de labellisation et de production de légitimité qui concurrencent celles des institutions (comme les systèmes de notation pour les sites par exemple). Puisque ces générations vivent sur un mode relationnel et non plus statutaire, l'argument de la position (sachant/apprenant) ne suffit plus à légitimer ni à fonder l'hégémonie du discours institutionnel.

Ce premier mouvement de désinstitutionnalisation est indissociable des mutations des conditions de vie des jeunes : urbanisation, mutations des formes de la famille, travail des mères, éloignement géographique des différentes générations d'une lignée ont concouru à provoquer un désencadrement tendanciel du temps libre des jeunes. Désencadrement qui est combattu dans certains milieux sociaux ou certains contextes familiaux par l'inflation du nombre des activités extra-scolaires, mais qui affecte globalement l'ensemble des classes d'âge jeunes.

Dès lors que les jeunes disposent de temps libre désinstitutionnalisé et désencadré, les parts laissées à l'autonomie, à la liberté de choix et d'expression augmentent, d'autant que celles-ci sont fortement soutenues par la disposition d'équipements médiatiques et multimédiatiques permettant de développer la recherche d'un « individualisme expressif²⁴ ».

Les instances de transmission en crise ?

Ce cadre nouveau favorise l'émergence d'un discours sur la crise des institutions et les échecs de la transmission. Peut-être faut-il être moins catégorique et distinguer plus avant ce dont il s'agit : des mécanismes de transmission, des statuts des transmetteurs et des contenus transmis.

Si l'on distingue les différents transmetteurs, les situations paraissent contrastées.

Du côté de la famille, moderne, individualiste, et plurimodale, les transmissions culturelles sont toujours efficaces, mais les objectifs des transmetteurs ont changé : les parents souhaitent laisser une large liberté aux héritiers, les identités culturelles sont co-construites dans des familles qui ressemblent à des agoras²⁵. La culture est donc négociée, partagée, mais rarement objet d'opposition générationnelle, comme cela a pu être le cas dans les générations précédentes (par exemple autour de la musique rock dans les années 1960-1970). Par ailleurs, les contenus transmis portent la marque des évolutions générationnelles : les parents d'aujourd'hui font découvrir les Beatles à leurs enfants plutôt que le répertoire classique, puisqu'eux-mêmes faisaient partie des générations de la diffusion de la culture médiatique. Modalités et contenus de la transmission familiale évoluent donc, sans que la transmission elle-même soit mise à mal. Il n'y a donc pas de rupture générationnelle, mais plutôt un *continuum* de situations de décalage vers les cultures dites populaires ou médiatiques²⁶, qui connaît des accélérations technologiques.

Du côté de l'école : les choses sont différentes. Ce que François Dubet appelle « la crise du programme institutionnel de l'école²⁷ » peut s'interpréter sur les trois registres : crise des mécanismes de la transmission, des statuts des transmetteurs et des contenus. Les mécanismes traditionnels de transmission sont concurrencés par l'irruption de nouveaux modes d'accès au savoir (wiki, moteurs de recherche, etc.) ; les sites, plateformes, forums et commentaires de blogs proposent désormais les contenus précédemment fournis par l'école. Si l'autorité traditionnelle de l'école est battue en brèche, ce n'est pas seulement parce qu'elle n'a plus le monopole du savoir ni même que le savoir ne semble plus être le passage obligé pour réussir sa vie, mais également parce que ses modes d'intervention semblent de moins en moins en phase avec les compétences et attentes des jeunes générations. Ceci incite à une véritable réflexion pédagogique sur les modes de transmission, qui ne se résume pas à l'insertion de technologies mais englobe une réflexion sur les apprentissages²⁸. Si les aptitudes des jeunes générations sont bien celles décrites par William Winn, directeur du Learning Center de l'université de Washington²⁹ – cerveau hypertexte, qui rebondit d'une idée à l'autre, aptitude au fonctionnement multitâches, approche intuitive de certains problèmes, désir d'interaction, etc. – celles-ci remettent en question les présupposés qui sont ceux de l'éducation cartésienne, silencieuse, linéaire et dissertative. Certains auteurs, notamment anglo-saxons, prônent ainsi l'utilisation pédagogique des schèmes des jeux vidéo dont les jeunes générations sont amatrices³⁰. Après une période où ont fleuri les analyses sur les risques intrinsèques ou extrinsèques des jeux vidéo, concurrencées à la marge par des propos angéliques et technicistes sur les aptitudes naturelles des jeunes générations à réenchanter le monde par l'intermédiaire des technologies, apparaît un autre discours, plus récent, probablement plus distancié, tentant d'analyser les réelles mutations à l'oeuvre, avec toute la difficulté que constituent dans ce cas la distance générationnelle et la projection de tendances d'évolution fondées sur des avancées technologiques dont on a encore des difficultés à esquisser les contours³¹.

Du côté des institutions culturelles, les situations sont variables et dépendent largement de leur relation avec le champ scolaire. On assiste ainsi à un mouvement paradoxal dans le cas des musées : si le nombre de jeunes qui vont dans les musées augmente de génération en génération sous l'effet notamment des sorties scolaires, avec l'avancée en âge, leur désamour va croissant à l'égard de ces équipements qu'ils associent trop à l'école. La pédagogisation des activités culturelles sert certes leur démocratisation obligée puisque les élèves sont des publics captifs, mais rarement la construction durable d'un goût pour l'activité. Et l'on ne peut incriminer uniquement la crise d'adolescence (dont on ne trouve par ailleurs pas trace vis-à-vis d'autres pratiques) : peut-être faut-il alors réfléchir aux modalités concrètes des médiations proposées, repenser les différences entre savoir et culture et leur articulation, afin de fonder une médiation proprement culturelle. L'histoire de l'émergence de la médiation dans les musées indique bien le mouvement de balancier qui s'est opéré entre le temps de l'éducation (les années 1960 et la mise à disposition d'enseignants dans les musées), celui de l'interprétation (les années 1970 et l'importation d'influences canadiennes) et celui de la médiation (les années 1980 et le développement de formations *ad hoc*). La médiation est non seulement jeune, mais immature dans le champ professionnel : depuis les années 1980, elle a peiné à trouver sa place, statutairement autant qu'en termes de définition de formation, ou en

termes de position fonctionnelle, entre les tenants du savoir scientifique (les conservateurs) et ceux du savoir éducatif (les enseignants²³).

La lecture et les institutions qui lui sont dédiées, les médiathèques, présentent un autre cas de figure : l'insertion de la littérature jeunesse dans les programmes scolaires n'a pas eu les effets escomptés sur l'appétence à lire. Pourtant, les médiathèques connaissent un succès réel qui s'explique par la conjonction de plusieurs phénomènes : la mutation de l'offre proposée, qui a intégré des produits numériques et des outils technologiques ; l'ouverture, la liberté d'accès et la gratuité (comme en témoigne le nombre croissant d'utilisateurs non inscrits) qui a autorisé des usages variés, du périscolaire (venir y faire ses devoirs) au plus littéraire (y emprunter des romans).

Les médiathèques ont ainsi profité du mouvement de désinstitutionnalisation global du rapport des jeunes à la culture, malgré leur proximité avec le champ scolaire, parce qu'elles ont su mettre en place des médiations identifiées par les jeunes comme différentes des médiations scolaires (réflexion sur le travail collectif, voisinage des livres et des autres objets des industries culturelles – CD, DVD, etc. –, utilisation des TIC, etc.).

De même que la baisse de l'affiliation partisane ne signifie pas la fin du sentiment politique, les mutations contemporaines observables dans les rapports des jeunes générations à la culture ne doivent pas automatiquement faire craindre la mort de la transmission culturelle. De manière générale, les valeurs culturelles des parents et des enfants se sont rapprochées, notamment autour d'une médiatisation croissante de la culture, de la diffusion croissante des pratiques amateurs et de la fréquentation des équipements culturels – même si diffusion ne rime pas toujours avec adhésion. Que faut-il en conclure : que la culture se massifie ? qu'elle se banalise (ce qui serait un renversement pour le moins surprenant de la rhétorique de la « démocratisation³³ ») ?

Le maintien des différences intergénérationnelles et surtout intragénérationnelles (voire leur creusement) devrait inciter à penser de manière ciblée les stratégies de publics, non seulement pour mieux former les publics de demain mais pour répondre aux publics d'aujourd'hui qui sont les moins de 25 ans. Pour ce faire, les institutions culturelles sont incitées à refonder leurs missions (objectifs et moyens) dans un contexte d'accès aux contenus culturels profondément modifié.

23. C'est également ce que Jacques Derrida souligne quand il affirme qu'hériter c'est relancer l'héritage.

24. Céline METTON, « Les usages de l'internet par les collégiens. Explorer les mondes sociaux depuis le domicile », *Réseaux*, n° 123, vol. 22, 2004, p. 81-102.

25. Yves JAUNEAU et Sylvie OCTOBRE, « Tels parents, tels enfants », art. cité.

26. En réalité, l'observation des répertoires de loisirs des générations adultes et jeunes montre que les médias ne sont en rien des loisirs populaires – typique des classes populaires – puisqu'ils sont largement partagés et constituent désormais un socle de loisirs commun. Des distinctions s'opèrent néanmoins selon les types de contenus consommés (les chaînes par exemple) et les temps de consommation (les classes populaires ayant tendance à regarder la télévision plus longtemps que les catégories supérieures par exemple) et ensuite, de manière très fine, par produit médiatique. Il est ainsi faux de dire que les séries télévisuelles sont un produit populaire puisque certaines trouvent leurs fans chez les cadres (*Desperate Housewives*, *24 heures chrono*, etc.).

27. François DUBET, *Le Déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil, 2002.

28. Symposium *Évaluer les effets de l'éducation artistique et culturelle*, Paris, La Documentation française/Centre Georges-Pompidou, 2008 ; Marie-

Claude BLAIS, Marcel GAUCHET et Dominique OTTAVI, *Conditions de l'éducation*, Paris, Stock, 2008.

29. *Le Monde de l'Éducation*, n° 368, avril 2008, p. 26.

30. <http://henryjenkins.org>

31. Voir par exemple Don TAPSCOTT, *Growing up Digital. The Rise of the net Generation*, New York, McGraw-Hill, 1997 ; "The Kids are allright", *The Economist*, 13 novembre 2008.

32. Intervention de Marie-Clarté O'NEILL, « Médiateurs culturels entre l'institution muséale, le grand public et l'école », colloque *la Culture au coeur de l'enseignement : un vrai défi démocratique*, Culture et démocratie, Bruxelles, 17 novembre 2008 (actes à paraître). Un travail sur les configurations professionnelles de la médiation culturelle a récemment été confié par le DEPS à Armines (à paraître en 2010).

33. Olivier DONNAT, « Démocratisation de la culture : fin... et suite ? », dans J.-P. SAEZ (sous la dir. de), *Culture et société, un lien à recomposer*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2008. P. 55-71

Extrait de :

« Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc de cultures ? », Sylvie Octobre, *Culture et perspectives*, 2009, n° 1, p. 5-8

Consultable à l'adresse <http://www.culture.gouv.fr/deps>

DOCUMENT 7

La politique d'acquisition en 12 points

Mieux vaut prévenir que guérir : affirmer une politique d'acquisition n'est pas un acte circonstanciel, mais participe d'une exigence de professionnalisation. Sans perdre leur subjectivité, les bibliothécaires doivent démontrer que les achats qu'ils effectuent sont issus d'une réflexion collective qui ne se limite pas à leur conviction personnelle ou à la pression des utilisateurs ; leurs sélections ne sont pas un acte de censure (décision délibérée d'écarter des documents) mais un choix (décision positive d'inclure dans les collections des documents en conciliant qualité, diversité, adéquation aux besoins des publics et cohérence des fonds). Ces choix ne sont pas intuitifs, et relèvent de règles bibliothéconomiques, constituées et à construire dans tous les types de bibliothèques ; en outre, ils sont étroitement liés aux priorités de la collectivité d'exercice de la bibliothèque, dans le respect de ses missions de service public. Ils sont appelés à être validés par les tutelles de cette bibliothèque. Il n'existe pas de politique d'acquisition idéale, mais chacune devrait comporter les 12 éléments suivants :

- 1. Disposer d'un responsable de la politique documentaire**
- 2. Mettre en commun les réflexions Acquérir n'est pas un acte solitaire.**
- 3. Réfléchir aux publics**
- 4. Associer des partenaires à la réflexion**
- 5. Évaluer les collections existantes**
- 6. Établir des indicateurs de gestion des acquisitions**
- 7. Formaliser les procédures de désherbage**
- 8. Penser "réseaux"**
- 9. Utiliser les répartitions budgétaires**
- 10. Choisir sans subir**
- 11. Développer les compétences en acquisition**
- 12. Produire un document de politique générale**

Conclusion

Ajoutons un impératif procédural : il est très important que chaque bibliothèque porte par écrit ses réflexions, ses arbitrages, mais aussi ses commandes, et il faut aussi soigneusement garder la trace de tous ces éléments.

Les 12 points évoqués ci-dessus constituent la trame de toute politique d'acquisition. Leur mise en oeuvre nécessite du temps, temps de discussion, temps de maturation : la politique qui s'ensuivra n'en sera que plus cohérente.

ABF, Association des Bibliothécaires de France, 1998

DOCUMENT 8

Chapitre 5 Comment accroître la valeur d'un service d'information ?



Que faire aujourd'hui pour survivre ? Que peut faire un artisan de la documentation face aux produits des industriels de l'information ? Comment faire de la valeur ajoutée avec peu de moyens ? Quels produits traditionnels abandonner pour évoluer vers des services plus innovants ? Comment profiter des opportunités offertes par les technologies plutôt que de subir leurs conséquences ? Comment concevoir « autrement » la fonction info-documentaire dans son contexte de travail ?

Autant de questions qui peuvent trouver une réponse en suivant une démarche méthodique.

La démarche, en bref

- 1°) Dresser un état des lieux, un bilan global de l'existant (mon offre, l'offre des prestataires)
- 2°) Bien connaître ou revalider les « besoins et attentes » de mon ou de mes publics, compte tenu de leur équipement, de leur façon de travailler...
- 3°) Dégager les caractéristiques que devrait avoir ma prestation (produit ou service) pour satisfaire ces besoins ou attentes, et les satisfaire même mieux si possible que l'offre d'autres prestataires ou en complémentarité avec celle-ci
- 4°) Travailler sur les « axes » d'accroissement de valeur, les possibilités d'ajouts de service rendu
- 5°) Concevoir ma nouvelle offre (faire évoluer, reconcevoir ma gamme de prestations) et rechercher une nouvelle organisation pour atteindre mon objectif en restant efficace

Extrait de :

Documentalistes, ajoutez de la valeur à vos services ! Eric Sutter, Jacques Chaumier. Ed. ADBS, 2007. (Collection L'essentiel sur...)

Analyse du fonds documentaire et des espaces

L'exploitation		OUI	NON	Remarque
Possibilité de lecture sur place des documents de toute nature individuelle, travail de groupe				

LE FONDS DOCUMENTAIRE

Le contenu	OUI	NON	Remarque
Les différents champs disciplinaires sont-ils également représentés ?			
Y a-t-il un fonds professionnel pour les enseignants ?			
Y a-t-il un fonds professionnel pour le professeur documentaliste ?			
Aide à l'innovation			
La spécificité de l'établissement est-elle perceptible ?			
- sections techniques			
- classes spéciales (classes européennes...)			
- SEGPA			
- options			
Peut-on repérer les axes prioritaires du projet d'établissement ?			
- ouverture sur une autre culture			
- aide à l'élève			
- liens avec le monde du travail			
- autre			
Peut-on identifier			
- l'existence d'un projet ?			
- un atelier de pratique artistique ?			
- les thèmes des TPE, IDD, projets retenus ?			
La spécificité du public est-elle respectée ?			
- minorités			
- implantation de l'établissement dans le tissu urbain			
Existe-t-il une complémentarité, une cohérence avec les centres de ressources de proximité (autres CDI, bibliothèques, centres sociaux...)?			
Les supports	OUI	NON	Remarque
Diversité des sources et des supports (lesquels en libre accès?)			
Regroupement par supports			
Regroupement par thèmes (sous supports confondus?)			
Dossiers documentaires			
Typologie des médias			
Vidéo			
DVD			
Documentaires audio			
Accès internet			
Les finalités	OUI	NON	Remarque
Au service de l'apprentissage et du travail scolaire			
Au service d'un épanouissement culturel			
Au service de la construction de sa personnalité			
L'actualisation	OUI	NON	Remarque
Politique de désabrage			

MISE EN VALEUR DU FONDS DOCUMENTAIRE

La signalétique	OUI	NON	Remarque
Généralité (où trouver quoi...)			
Plan à l'entrée			
Plan de classement annoncé (marguerite, toucan...)			
Fichage			
Mise à disposition d'outils d'information			
- Dépliant			
- Plaquettes			
Localisation des différents supports			
Localisation des différents espaces			
Spécifique			
- En haut des rayonnages : signalisation de chaque domaine de connaissances (logos ? classes ?)			
- Sur rayonnages eux-mêmes : cote développée en clair ?			
- Sur documents eux-mêmes :			
- Couleur ou logo			
- Cotes lisibles			
- Livres entretenus			
- Objets respectés			
Modes d'emploi			
Fiche Guides			
- Pour une démarche générale de recherche documentaire			
- Pour utiliser le logiciel documentaire			
- Pour utiliser les cédéroms			
Modalités de prêt			
Règlement, consignes à respecter, contrat de vie scolaire			
La localisation dans l'établissement	OUI	NON	Remarque
Fichage			
Panneau d'information			
Information en salle des professeurs			

MISE EN ESPACE

Situation du CDI	OUI	NON	Remarque
par rapport aux autres lieux identifiés dans l'établissement			
Salle des professeurs			
Vie scolaire			
Salles de cours			
Foyer			
Salle multimédia			
Fonction documentation et travail sur documents	OUI	NON	Remarque
Espace identifié			
Possibilité de travailler au milieu des documents à utiliser			
Ergonomie			

Fonction Lecture / Loisirs	OUI	NON	Remarque
Confort			
Esthétique			
Originalité			
Participation des élèves (créativité, appropriation des lieux)			
Réglement, consignes à respecter, contrat de vie scolaire			
Fonction information	OUI	NON	Remarque
Matériel spécifique : panneaux, exposition nouveautés...			
Stratégie de communication			
Espace à proximité de l'entrée	OUI	NON	Remarque
Fonction accueil / prêt			
Banque de prêt fonctionnelle / rapidement accessible			
informatisation du prêt			
Possibilité de travail à plusieurs. Local de travail séparé			
Système amovible			
Fonction pédagogique	OUI	NON	Remarque
Une classe au CDI;			
Salle contiguë et communicante			
Salle multimédia en réseau			
Travail personnel;			
possibilité de s'isoler			
Travail en petit groupes;			
petites salles communicantes			
Espace nouvelles technologies	OUI	NON	Remarque
Spécieux			
Postes de consultation de la base de données du CDI (ou réseau)			
Réseau interne			
Câblé, traitement de textes, etc.			
Mobilier spécifique			
Proximité du professeur documentaliste			
Accès Internet (conditions, objectifs...)			
- dans l'établissement			
- au CDI			
Espace exposition	OUI	NON	Remarque
Salle spécifique			
Équipement du hall, des couloirs...			
Entrée du CDI			
Utilisation			
Fonction archivage	OUI	NON	Remarque
Archives vivantes à proximité du fonds documentaire			
Autres archives n'encrochant pas l'espace			
Conditions matérielles propres à la conservation			
Espace reprographie	OUI	NON	Remarque
Pour enseignants: local spécifique			
Pour élèves: photocopieuse à prêtés ou carte;			
- proche du CDI			
- au CDI			
Pour professeurs documentalistes: proximité du bureau			
Espace travail professionnel	OUI	NON	Remarque
Possibilité de s'isoler (local vitré)			

BASE DE DONNÉES

Logiciel documentaire	OUI	NON	Remarque
Logiciel documentaire			
Mode d'interrogation privilégié			
Récupération de données			
Concentration entre enseignants pour choix des descripteurs			
Champs de la notice utilisés			
Travail en réseau	OUI	NON	Remarque
Liens avec sites			
Consultation autres bases de données			

En date du:

D'après France Vernotte Prévost

Extrait de :

Politique documentaire et établissement scolaire. Véronique Augé,
Nicole Cardona, Clotilde Chauvin, Stéphane Coupe. Ed. ADBS, 2007